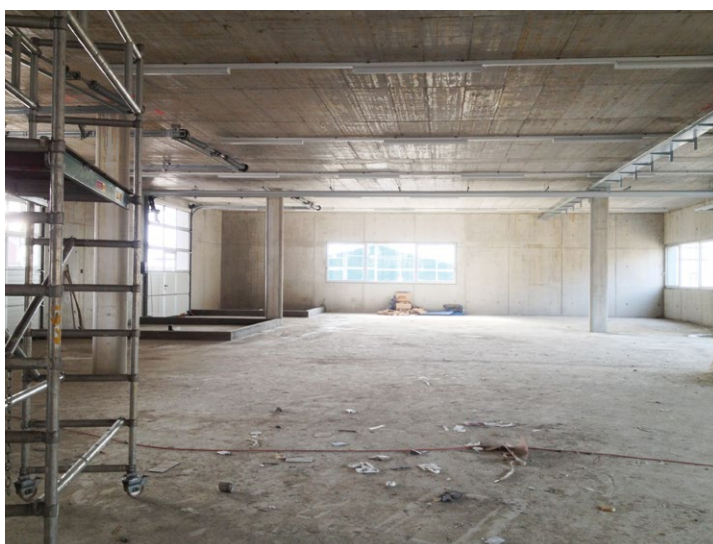


Au 1^{er} janvier 2014, dix communes de la Riviera vaudoise ont réussi l'intégration régionale de leur quatre plate-formes SDIS (Service de Défense Incendie et de Secours) à l'ASR (Association de communes Sécurité Riviera). Cela s'est traduit par le regroupement des ressources dans de nouveaux locaux, entre autres celui de St-Légier – La Chiésaz.

Ce local, de 600 m², fait partie d'un immeuble industriel conçu par le bureau d'architectes Atelier 78, Gd- Rue 39, 1618 Châtel-St-Denis.

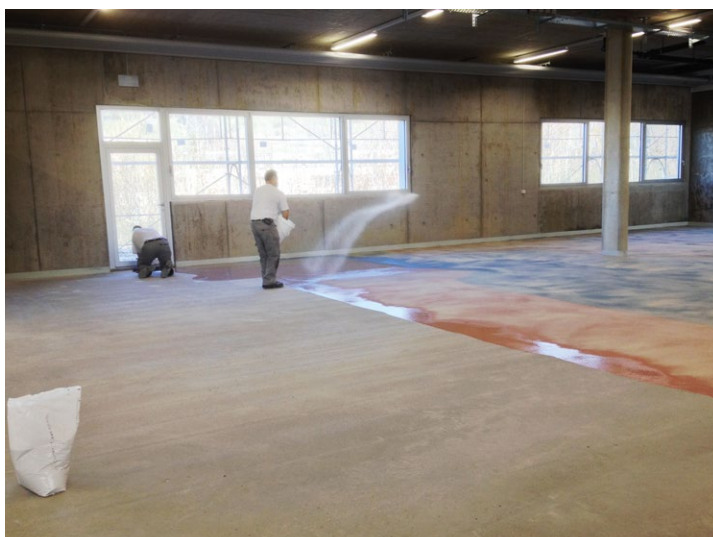


Cette surface est dévolue aux matériels de deuxième échelon, destiné au soutien des pompiers du Lac Léman, ainsi qu'au stockage de produits faiblement dangereux et au nettoyage des équipements pour le traitement des matières dangereuses. Ces deux contraintes d'utilisation nous amené à proposer deux types de revêtements qui ont été réalisé en deux étapes.

Surface d'entreposage

L'espace dédié à l'entreposage des matériels de pompiers, d'une surface d'environ 570 m², a été réalisé en résine époxy, type **Brihopox 2303**. Ce revêtement, rugueux et brillant, répond aux sollicitations faibles à moyennes (selon la norme SIA 252); il a une épaisseur moyenne d'environ 3 mm et est de teinte grise unie, saupoudré de paillettes noires. Les remontées en forme de plinthe, d'une hauteur de 10 cm, sont également en époxy lisse.

Le fond a préalablement été préparé par une opération de grenailage, exécuté par l'entreprise Grenatech.



Surfaces dédiées aux matières dangereuses

Deux espaces, d'une surface totale de 35 m², sont réservés aux matières dangereuses: l'une pour le stockage des conteneurs récupérés sur les sites d'intervention, l'autre pour la décontamination des équipements par lavage sous pression.

Ces surfaces ont reçu un revêtement à base de résine vinylester, type **Raroc 680**. Ce revêtement, rugueux et d'aspect mate, est spécialement adapté pour le contact avec un large spectre de produits chimiques (bases, acides, solvants, hydrocarbures, ...). Une remontée, d'une hauteur d'environ 1,60 m, a été exécutée en résine sur les murs qui bordent les surfaces, ainsi que sur les murettes qui les délimitent au sol.

Toutes les surfaces ont été préparées par meulage au disque diamant. Les trous des murs en béton ont été bouchés par masticage à la résine synthétique.



Méthode

Les revêtements sont appliqués à la main, à la taloche plate, en trois couches successives. Les deux premières sont sablées à refus, la dernière est un scellement de surface saupoudrée de chips noirs.

Retrouvez-nous sur

 **Architectes.ch**

et découvrez les chantiers emblématiques auxquels nous avons participé.



Brihosol SA

Pra de Plan 31
1618 Châtel-St-Denis

+41 (0)21 948 75 10
info@brihosol.ch

www.brihosol.ch

brihopox 2303

Caractéristiques du revêtement

Description

- Le système Brihopox 2303 est un revêtement synthétique à base de résine époxy, sans solvant, chargé en sable de quartz.
- La surface est rugueuse, brillante et imperméable. Elle est facile d'entretien.
- La couleur est unie selon teintes RAL ou NCS et teintée dans la masse.
- Brihopox 2303 est un système multicouche, dont l'épaisseur est d'environ 3 mm. Il permet de corriger de légers défauts d'irrégularité du fond.
- Le revêtement Brihopox 2303 est prévu pour des sollicitations faibles (gr III) comme définies par la norme SIA 252 et pour des fonds poreux.

Propriétés

- Excellente résistance chimique aux acides et bases (une liste des résistances chimiques est disponible sur demande).
- Excellente tenue à l'eau, facilement nettoyable
- Très bonne résistance mécanique
- Classe de résistance au feu: 5,2 (difficilement combustible, densité moyenne de fumée); rapport EMPA N° 452944.
- Revêtement ne produisant pas de poussière

Domaine d'utilisation

Idéal pour les surfaces dont le revêtement doit être facilement nettoyable, mais faiblement sollicité :

- Locaux techniques, ateliers de montage ;
- Halles de stockage, locaux commerciaux ;
- Parking

Mise en application

Le revêtement Brihopox 2303 est appliqué à la taloche, de façon manuelle en 3 couches, la première étant une couche d'imprégnation.

État du fond

- Le fond doit être propre, exempt de laitance de ciment et doit avoir une humidité relative inférieure à 4%.
- La résistance à l'arrachement doit être $> 1,5 \text{ N/mm}^2$ et la résistance à compression doit être $> 25 \text{ N/mm}^2$

Procédé d'application

- Le fond est préparé par grenailage ou par ponçage; puis, la surface est nettoyée à l'aide d'un aspirateur industriel.
- Les composants synthétiques, résine et durcisseur, sont pesés dans les proportions déterminées, puis mélangés dans un bidon avec un malaxeur; ensuite, les charges, à base de sable de quartz, sont incorporées et le tout est à nouveau mélangé.
- L'enduit obtenu est rapidement appliqué sur le fond; après passage de la taloche, on jette à profusion du sable de quartz, 0,3 - 0,8 mm.
- Après polymérisation de la couche de lissage, on balaye l'excédent de sable et on procède à la pose de la couche de finition, selon la même procédure que décrite ci-dessous; toutefois sans sablage.

Consommation de matière

- Selon l'épaisseur du revêtement, la consommation varie entre 5,0 et 5,2 kg/m .

Praticabilité (à 20°C)

- Hors poussière : 8 h
- Trafic piéton : 24 h
- Pleine charge : 5 à 7 jours

Note: pour une utilisation déjà après 24 h, il est recommandé de protéger les surfaces pour éviter leur endommagement.

Entretien

- Pour garder son aspect d'origine, le revêtement Brihopox 2303 doit être entretenu de manière soignée. L'entretien périodique est simple, mais doit être effectué de façon appropriée et par du personnel compétent.

Notice d'entretien disponible sur demande.

Écologie et environnement

- À l'état liquide, les composants du système Brihopox 2303 peuvent présenter un risque de pollution des eaux. L'entreprise Brihosol met tout en œuvre pour qu'ils ne pénètrent pas dans les canalisations ou dans le sol.
- À l'état solide, les composants du système Brihopox 2303 ne présentent aucun danger pour l'eau ou l'environnement.
- En cas d'assainissement du fond, le revêtement Brihopox 2303 ne doit pas être brûlé, mais démonté mécaniquement et traité comme déchet inerte.

Remarque : Les informations, données ci-dessus en toute bonne foi, sont basées sur l'expérience acquise par Brihosol en situations normales, en date du chantier. Nos conditions générales et d'applications sont applicables.

Obrtit 620

Raroc 680



Radix AG
Chemisch-technische
Unternehmung
CH-9314 Steinebrunn

Tel. ++41 (0)71 474 79 49
Fax ++41 (0)71 474 79 40
info@radixag.ch
www.radixag.ch

mit Prüfbescheinigung
2005 vom BUWAL
avec attestation d'examen
2005 de l'OFEFP

Schutzwannenauskleidungen

Das Gewässerschutzgesetz schreibt für Anlagen mit wassergefährdenden Flüssigkeiten Massnahmen vor, um das Grundwasser (Trinkwasser), die Seen und Flüsse zu schützen. Beim Lagern und Umschlagen von Benzin, Heizöl und Chemikalien mit Gefährdungspotenzial sind durch geeignete Massnahmen sicherzustellen, dass in keinem Fall der Untergrund (Erdreich) und damit die Gewässer kontaminiert werden.



Betroffene Bereiche sind Chemikalienlager, Umschlagplätze, CIP-Räume, Löschwasserbecken, Auffangwannen und Stapelbecken. Die Vorschrift sagt, dass bei nicht unterkellerten Räumen und Auffangbecken Massnahmen (Beschichtung auf Stahlbeton und Überzüge) zwingend zu ergreifen sind. Diese Vorschrift wird bei unterkellerten Gebäudeteilen nur als Empfehlung abgegeben. In der Praxis bringt man als Schutz der zementgebundenen Oberfläche Beschichtungen auf. Die Beschichtung muss beständig sein gegen die auslaufenden Flüssigkeiten (Chemikalien) und verhindert somit ein Eindringen in den Beton und dadurch eine Gefährdung des Untergrundes. Zusätzlich soll die Beschichtung rissüberbrückend wirken, das heisst, im Beton auftretende Risse werden durch die Beschichtung überbrückt.

Obrtit 620 ist ein System, bestehend aus 2 Glasmatte und 2 Deckbelägen, zur Abdichtung von erwähnten Anlageteilen bei Objekten zur Lagerung und zum Umschlagen von wassergefährdenden Flüssigkeiten.

In der Praxis wird der zementgebundene Untergrund durch Schleifen, Sandstrahlen o.ä. vorbereitet und dann die Beschichtung **Obrtit 620** in mehreren Arbeitsgängen aufgetragen. Die Gesamtschichtdicke von **Obrtit 620** liegt im Bereich von 2,5 mm, die Oberfläche ist porenfrei und kann je nach Ansprüchen des Nutzers glatt oder rutschfest sein.

Protection des bacs de rétention

La loi sur la protection des eaux prescrit des mesures pour protéger nos eaux souterraines (eau potable), nos lacs et nos rivières des installations contenant des liquides pouvant les polluer l'eau. Lors du stockage et de la manipulation d'essence, d'huile de chauffage et d'autres produits chimiques présentant un danger potentiel, il faut prendre les précautions nécessaires pour s'assurer qu'en aucun cas le sol, et donc l'eau, ne pourront être contaminés.

Les secteurs concernés sont les unités ayant des citernes de produits chimiques, des centres de transbordement, des magasins de produits pour les unités CIP, les bassins d'eau d'extinction des feux, les bacs de rétention, etc... La prescription dit que dans des locaux non excavés et pour les bacs de rétention, des mesures doivent impérativement être prises (protection et recouvrement du béton). Ces mesures sont recommandées si les locaux sont excavés. Dans la pratique on appliquera un revêtement de protection sur la dalle en béton. Le revêtement doit résister à l'écoulement des produits chimiques



liquides, de manière à empêcher la pénétration dans le béton pour ensuite contaminer le sol. De plus, le revêtement doit être en mesure de supporter les fissures qui pourraient apparaître dans le béton.

Obrtit 620 est un système composé de 2 treillis de fibres de verre et de 2 couches de finition pour étanchéifier le sol sur lequel sont posées les installations servant à stocker et à transformer des liquides polluants.

Dans la pratique, on poncera ou sablera le béton avant d'appliquer le système **Obrtit 620** en plusieurs couches. L'épaisseur totale de l'**Obrtit 620** est d'environ 2,5 mm. Il est sans pores et, selon les exigences de l'utilisateur, sa structure peut être lisse ou antidérapante.

①

Bereits mit Glasmatte
ausgekleidete Wanne

Bassin de protection après
l'application des treillis de verre

②

Fertig beschichtete
Auffangwanne mit Obrtit 620

Bac de rétention
revêtu d'Obrtit 620